



Monsieur Giancarlo Marcheggiano
Secrétaire général des Ecoles européennes
Rue de la Sciences, 23

1040 Bruxelles

Bruxelles, le 29 JAN. 2020
Nos références : SW/MP/163473

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier du 19 décembre 2019 m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

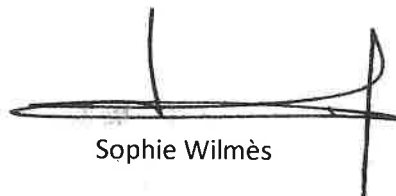
Un dossier de demande d'accord du Conseil des Ministres pour la mise à disposition d'une école Européenne provisoire pour 1500 élèves sur le site de l'OTAN pour la rentrée scolaire de 2021 est en voie de finalisation sur le plan administratif et budgétaire. Il sera soumis à un prochain Conseil des Ministres.

L'objectif est de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant les écoles européennes et aux engagements de l'Etat belge vis-à-vis des institutions européennes.

Mon Collègue Koen Geens, Ministre des Affaires Européennes et également en charge de la Régie des Bâtiments, et moi-même suivons l'évolution de ce dossier de près afin qu'une décision puisse être prise à court terme à ce sujet.

Il reviendra au prochain gouvernement de plein exercice de se pencher sur le dossier de la cinquième école européenne définitive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Sophie Wilmès